

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 45 (1916)

Heft: 19

Buchbesprechung: Bibliographies

Autor: Pillonel, L. / Briod / Stadler

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

chez eux le sens de l'admiration, vous leur raconterez les gestes de la France, son histoire passée et l'histoire encore toute vibrante et si belle d'aujourd'hui ; vous leur citerez les mots fameux de nos soldats ; vousirez devant eux les lettres pleines de foi et de patriotisme qui ont été publiées depuis deux ans ; vous prendrez, comme sujets de lecture ou de récitation, les pages de nos meilleurs écrivains de guerre, et, entre toutes, celles de M. de Mun dont la plume avait les éclairs d'une épée française et chrétienne.

A ce contact, leur cœur, rude peut-être, ne pourra que s'attendrir ; l'égoïsme si commun à cet âge rougira de lui-même et s'atténuerà ; l'esprit de sacrifice et le désir d'être dignes de ceux qui sont morts pour le pays et d'y continuer leur œuvre, croîtront dans les enfants de vos établissements scolaires.



BIBLIOGRAPHIES

Petite Revue.

Bonjour M. l'Organiste ! — Eh ! bonjour M. le Directeur ! Vous avez l'air tout gai ; auriez-vous lu le dernier canard lancé par le *Petit Suisse* ? ... — Pas précisément, mon cher, mais j'ai fait une lecture beaucoup plus saine et plus profitable ! — Qu'avez-vous lu de si intéressant ? — ... Je viens de recevoir une charmante petite Revue qui porte, pour titre, à côté d'un médaillon représentant sainte Cécile, *Revue Cécilienne*. Avec quelle joie j'ai parcouru ces quelques pages où sont condensés des articles du plus haut intérêt. Une recommandation de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque du diocèse figure en première page. Vient ensuite un courtois exposé du but de la publication où l'on devine la plume chaleureuse et convaincante de M. le professeur J. Bovet, rédacteur en chef.

Puis des décisions prises par le Comité cantonal des Céciliennes et par la Commission diocésaine de chant sacré. Suivent des documents musico-liturgiques, des notes pratiques, un appel au travail dont tant de sections ont grand besoin, une biographie de Palestrina vraiment délicieuse, une historiette « Le petit chantre », non moins attrayante, enfin un petit courrier et une bibliographie. Le tout en douze pages et pour le modeste prix de 20 cent. Ne trouvez-vous pas cela très bien ? — Dame, mon cher, c'est une idée que j'approuve, car il nous manquait un petit journal servant de lien entre nos sections ; et combien parmi nous vont être heureux de profiter de tant d'utiles connaissances qui seront ainsi mises à notre portée. Il faut souhaiter plein succès au Comité d'organisation, afin que l'essai réussisse. Et pour que la *Revue Cécilienne* vive, nous allons nous y abonner, ainsi que notre section.

— Bravo ! M. l'Organiste, voilà qui est bien dit, et qui prouve que vous préférez le progrès à la routine, l'art à l'à peu près ! Dans ce cas, laissez-moi vous dire quelques mots encore. Vous avez, sans

doute, lu dans un journal, que la Société de Chant de la ville de Fribourg s'apprête à fêter, par une manifestation artistique, le 75^{me} anniversaire de sa fondation. A cette occasion, elle présentera au public des œuvres diverses, entre autres un chef-d'œuvre de Palestrina « La Messe du Pape Marcel » et la 1^{re} partie d'un oratorio (œuvre de notre maestro fribourgeois, M. le professeur J. Bovet). La 2^{me} partie sera donnée au mois de février. C'est de cette dernière composition que je voudrais dire quelque chose.

Mon ami L.... a eu le plaisir d'assister à l'une des répétitions et il est revenu enchanté. Et comme il me parlait sans cesse de « Dismas », je lui demandai des détails. Il m'apprit alors que l'histoire du bon larron avait été choisie par M. Bovet, comme sujet d'un oratorio, et que cette œuvre était étudiée avec beaucoup d'enthousiasme.

— Dites-moi, mon cher Directeur, quand nous aurons le plaisir d'entendre « Dismas » ?

— Si le cœur vous en dit, nous irons à la « première », applaudir de la belle musique !

— Et ce sera ? ?...

— Dans la première quinzaine de décembre ; qu'on se le dise !

L. PILLONEL.

* * *

Conférence des nationalités (27-29 juin 1916). — Discours prononcé par M. Augustin REY, membre de la Société de l'Economie publique de Paris, à la séance de clôture de la conférence, in-12 de 29 pages, Paris, Jules Meynial, éditeur, 30, boulevard Haussmann.

Ce discours très éloquent a été prononcé pour défendre le principe suivant, cher à nous autres Suisses : « Il n'y a pas, dans la grande loi régénératrice du monde, de grandes ou de petites nations, elles sont toutes égales. »

* * *

Aux héros de la grande armée, Une fleur sur leur tombe, par M^{me} Augustin REY, une élégante plaquette, petit in-12 de 48 pages, Paris, Jules Meynial, éditeur, 30, boulevard Haussmann.

Ce recueil contient une trentaine de pièces de vers, dont le sujet est toujours le même et dont l'inspiration ne varie point. Il s'agit de la France, de son armée, des exploits qui sont accomplis par les défenseurs héroïques du pays injustement attaqué. L'auteur a réussi à nouer une jolie gerbe de pièces réellement poétiques, qui se présentent dans un rythme varié et des vers d'une impeccable facture.

* * *

Cours de langue allemande, par Ernest BRIOD et Jacob STADLER, avec 12 illustrations dans le texte, II^{me} partie, in-16 de 192 pages, Lausanne, Payot, 1916, prix : 2 fr., cartonné.

L'accueil favorable fait à la première partie du *Cours élémentaire de langue allemande* de E. Briod, a démontré qu'un ouvrage mettant fin au désarroi des méthodes répondait à un réel besoin en Suisse

romande. Ce fait a engagé les deux soussignés à en élargir le premier cadre et à élaborer en commun, sur la base du volume déjà paru, un *Cours de langue allemande* qui sera complet en trois parties ; le présent volume en constitue la deuxième. Les auteurs sont restés fidèles aux principes méthodiques formulés dans la préface de la première partie. Sans méconnaître la valeur fondamentale de l'intuition comme base de tout savoir durable, ils ne croient pas devoir négliger l'aide indispensable que la langue maternelle doit fournir à l'acquisition d'une langue étrangère. Cette aide est d'autant plus efficace que les formes à assimiler deviennent plus complexes et le vocabulaire moins concret. Ils n'oublient pas pour cela qu'une langue veut être avant tout parlée pour être apprise ; c'est pourquoi ils se sont appliqués à fournir, par leurs textes, une matière de conversation intéressante, variée et pratique. Les soussignés croient qu'il est erroné de présenter les formes modifiées des mots avant que leurs formes simples soient acquises. Ils redoutent l'à peu près, qui engendre la confusion et l'oubli. Ils craignent la dispersion de l'effort, et préfèrent approfondir les sujets essentiels plutôt que d'entrer dans trop de détails inutiles ou d'aborder prématurément certaines difficultés. A ceux qui le regretteraient, ils se permettent de rappeler qu'enseigner c'est choisir, et que, en matière d'études bien ordonnées, tout vient à point pour qui sait attendre. Les auteurs de ce nouveau *Cours de langue allemande* se sont efforcés de faire de leur ouvrage un bon instrument de travail pour maîtres et élèves, ainsi qu'un manuel d'inspiration nettement nationale ; ils espèrent y avoir réussi.

BRIOD et STADLER.

* * *

Revue des Familles, pages romandes illustrées.

Sommaire : L'éducation familiale, par M. S. — Avec les internés français (Secteur Jura-Ouest), par X. — L'Enfant à la coquille, par Ph. GODET. — Dans les usines françaises de munitions du Creusot. — Le conflit germano-norvégien. — Bibliographies. — Pensées. — Nouvelle Société helvétique. — Variétés. — Inauguration de la nouvelle église catholique de Renens. — L'avion allemand atterri en Suisse, à Soleure. — Petites inventions. — Un artiste paysan du Pays d'Enhaut (suite et fin). — Le Rouboutou (feuilleton par Gustave Toudouze). — Leurs tombes (conte de novembre). — Recettes de cuisine. — Tour d'adresse.

* * *

Victor TISSOT : *Les Cygnes du Lac Noir*. — Roman Romand, № 19. 0 fr. 60. — Librairie Payot et Cie, Lausanne.

Ce numéro du « Roman Romand » est particulièrement riche. Il ne renferme pas moins de dix nouvelles de M. Victor Tissot dont la plume alerte et colorée nous promène d'abord au pays fribourgeois moyenâgeux, — dans « Le Pas du Moine », émouvante légende du Lac Noir et « Le dernier des Villaz », tragique épisode de la vie des comtes de Romont. — On passe ensuite au Pays de Vaud, où l'auteur nous fait connaître la savoureuse aventure des anciens moines du Dézaley qui déjouèrent une attaque des Bernois pillards en ouvrant d'abord

leur cave à l'ennemi, pour les capturer ensuite sans aucun risque. Puis vient un petit roman très vivement mené « La Gouvernante » mettant aux prises l'ambition d'une jeune Suisse allemande et l'honnêteté foncière d'un gentilhomme qui s'était épris d'elle. Enfin, pour terminer la série, une histoire de pittoresques contrebandiers des bords du lac de Côme et « L'homme sauvage », un récit impayable que M. Tissot a transcrit après l'avoir entendu raconter par feu le père Guintz, le vieil original lausannois que tout le monde connaissait il y a quelques années. Ces récits attachants, si excellemment écrits, font un volume qui se lit d'un trait.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Dans ses séances du 31 octobre, du 7 et 10 novembre, le Conseil d'Etat a nommé : M. Jules Berset, à Villarsiviriaux, instituteur à l'école mixte de Progens ; M. Charles Plancherel, à Broc, instituteur à l'école mixte de Villaraboud ; M^{me} Lucie Sauterel, à Sâles, institutrice à l'école des filles de Vaulruz ; M^{me} Eglantine Béguin, à Auvernier, institutrice à l'école inférieure mixte de Praz (Bas-Vuilly).

— L'Office international de l'enseignement ménager vient de publier le catalogue de sa riche bibliothèque, où se trouvent réunies toutes les publications concernant l'enseignement ménager dans tous les pays. Pour rendre ce catalogue plus complet et plus utile, l'Office international a jugé à propos d'ajouter à ce catalogue ceux des ouvrages du Musée industriel et du Musée pédagogique qui peuvent intéresser les maîtresses professionnelles et les maîtresses ménagères. Ce catalogue sera adressé à tous les membres de la Fédération internationale de l'enseignement ménager ; il établira entre ceux-ci et l'Office international un lien nouveau et favorisera le développement d'un enseignement que la situation actuelle rend toujours plus nécessaire.

Vaud. — Le Conseil d'Etat soumet au Grand Conseil des projets de lois sur les pensions de retraite des membres du corps enseignant universitaire, et du personnel enseignant des écoles secondaires et primaires, ainsi que des classes enfantines.

Suivant le projet du Conseil d'Etat, la pension maximum des professeurs ordinaires de l'Université, des directeurs, maîtres et maîtresses des écoles secondaires, après vingt-cinq ans de services, sera de 1,500 fr. (actuellement 1,000 fr.) pour la première classe, c'est-à-dire pour les traitements de